



# Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 21 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle associative du Vigneau à Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Marine DUMÉRIL, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Alain CHAUVET, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Guy CHEVALIER, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Virginie GRENIER, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Élodie COUTURIER, Hava AVCI, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Hugo COLLET, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNÉREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Jean GOUARD, Margot DUMAIS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Vincent OTEKPO pouvoir à Sandrine BUCHOU, Fabienne LAMOUR pouvoir à Léa MARIÉ, Vincent LE GARJAN pouvoir à Farida REBOUH

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hugo COLLET

DÉLIBÉRATION : 2026-055

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES – SECTEUR ANIMATION DE LA VILLE ET ÉMANCIPATION

DÉLIBÉRATION : 2026-055  
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES – SECTEUR ANIMATION DE LA VILLE ET ÉMANCIPATION

**RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ**

La désignation des membres du conseil municipal dans les associations et autres organismes doit être effectuée au scrutin secret. Toutefois le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation de ces membres en application des dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de décider à l'unanimité de ne pas voter ces désignations au scrutin secret ;
- de désigner les représentants de la Ville dans les organismes relevant du secteur Animation de la ville et émancipation, listés ci-dessous :

- **Associations socio-éducatives et culturelles (ASEC)**

Deux élus municipaux (un titulaire et un suppléant), désignés par le Conseil Municipal participent au conseil d'administration, avec une voix délibérative.

Il est donc proposé de désigner les élus municipaux chargés de représenter la Ville de Saint-Herblain au sein des conseils d'administration des associations socio-éducatives et culturelles de Saint-Herblain, selon la proposition suivante :

	<b>Elu municipal titulaire</b>	<b>Elu municipal suppléant</b>
<b>Conseil d'administration de l'ASEC du Bourg</b>	<b>Madame Véronique SACHOT</b>	<b>Madame Ghislaine CARREZ</b>
<b>Conseil d'administration de l'ASEC du Sillon de Bretagne</b>	<b>Madame Fabien QUÉDÉ</b>	<b>Madame Ghislaine CARREZ</b>
<b>Conseil d'administration de l'ASEC du Soleil Levant</b>	<b>Madame Soizic ROYER</b>	<b>Madame Ghislaine CARREZ</b>

- **Office du Sport Herblinois**

Les statuts de cette association prévoient que la Ville en est membre de droit, représentée à l'Assemblée Générale et au Comité Directeur par le Maire et sept représentants, désignés en son sein par le Conseil Municipal.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Aude MERRIEN-MAAS**
- Monsieur **Hugo COLLET**
- Madame **Farida REBOUH**
- Monsieur **Primaël PETIT**
- Monsieur **Driss SAÏD**
- Monsieur **Matthieu ANNEREAU**
- Monsieur **Franck CHIRON**

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale avec voix consultative et au Comité Directeur de l'Office du Sport Herblinois.

▪ **Office Municipal des Relations Internationales et des Jumelages – Carré International**

Les statuts de cette association prévoient que la Ville en est membre de droit, représentée à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration par onze représentants dont sept membres du Conseil Municipal.

Quatre personnalités qualifiées non élues seront désignées par le Maire.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Farida REBOUH**
- Madame **Hava AVCI**
- Madame **Solen PEDRON**
- Monsieur **Simon BRUNEAU**
- Monsieur **Vincent LE GARJAN**
- Monsieur **Ludovic GUÉRET**
- Monsieur **Jean GOUARD**

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de l'Office Municipal des Relations Internationales et des Jumelages.

▪ **Association Cités Unies France**

La Ville adhère à l'association Cités Unies France.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'Association Cités Unies France.

▪ **Jury spécifique de sélection des projets répondant aux critères de l'appel lancé par le fonds de soutien aux projets de solidarité internationale**

Par délibération n° 2015-157 du 14 décembre 2015 le conseil municipal a décidé de la création d'un fonds herblinois de soutien aux projets de solidarité internationale et de la constitution d'un jury spécifique pour l'étude des dossiers présentés dans le cadre de ce dispositif.

Il est ainsi prévu que ce jury spécifique réunisse 9 conseillers municipaux dont :

- l'Adjointe à la vie associative et aux relations internationales,
- les conseillers municipaux désignés par le conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'OMRIJ,
- des conseillers municipaux intéressés par la thématique.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Farida REBOUH**
- Madame **Hava AVCI**
- Madame **Solen PEDRON**
- Monsieur **Simon BRUNEAU**
- Monsieur **Vincent LE GARJAN**
- Madame **Léa MARIÉ**
- Madame **Marine DUMÉRIL**
- Monsieur **Ludovic GUÉRET**
- Monsieur **Jean GOUARD**

▪ **Jury soutien financier aux associations – Salle de la carrière**

Par délibération n° 2022-056 du 04 avril 2022 le conseil municipal a décidé de la création d'un fonds de soutien financier aux associations pour la location de la salle de la Carrière.

Il est proposé de constituer un jury spécifique qui pourrait être composé comme suit :

- l'adjoint délégué ou l'adjointe déléguée à la vie associative et aux relations internationales ;
- le conseiller municipal délégué ou la conseillère municipale déléguée à la vie associative ;
- les adjoints et adjointes de quartiers ;
- les adjoints ou adjointes de la thématique ou des thématiques concernées ;
- un représentant de chacun des groupes de l'opposition

Il est proposé de désigner :

- Madame **Farida REBOUH**
- Monsieur **Vincent LE GARJAN**
- Madame **Véronique SACHOT**
- Monsieur **Fabien QUÉDÉ**
- Madame **Soizic ROYER**
- Monsieur **Alain CHAUVET**
- Madame **Alexandra JACQUET**
- Monsieur **Philippe BUTTAZZONI**

▪ **Association Réseau des Maisons des Associations**

La Ville adhère à l'association Réseau des Maisons des Associations.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'Association Réseau des Maisons des Associations.

▪ **Association Réseau français des villes éducatrices**

La Ville adhère à l'association Réseau français des villes éducatrices.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Sarah TENDRON**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association Réseau français des villes éducatrices.

▪ **Association Internationale des Villes Éducatrices (AIVE)**

La Ville adhère à l'Association Internationale des Villes Educatrices.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Sarah TENDRON**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'Association Internationale des Villes Educatrices.

▪ **MJC La Bouvardière**

Les statuts de l'association prévoient la désignation de deux élus municipaux avec voix délibérative à l'assemblée générale et au conseil d'administration

En conséquence, il est proposé de désigner :

- Monsieur **Fabien QUÉDÉ**
- Madame **Léa MARIÉ**

pour représenter la Ville au sein à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de la MJC La Bouvardière.

▪ **Conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des arts**

Il est proposé de modifier la composition du Conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des Arts pour permettre la représentation des élus de l'opposition.

Ainsi outre le Maire, Président, neuf élus désignés par le Conseil municipal siégeront au sein de cette instance de concertation

En l'absence de Monsieur le Maire, l'Adjoint / Adjointe à la culture présidera l'instance.

Il est proposé de désigner :

- Madame **Léa MARIÉ**
- Madame **Fabienne LAMOUR**
- Madame **Solen PEDRON**
- Monsieur **Étienne LECHAT**
- Monsieur **Driss SAÏD**
- Monsieur **Laurent FOUILLOUX**
- Monsieur **Alain CHAUVET**
- Madame **Marie-Claire HENRIET**
- Monsieur **Jean GOUARD**

pour siéger au sein du Conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des arts.

▪ **Association Info Jeunes Pays de la Loire**

La ville de Saint-Herblain ayant rejoint le réseau Information Jeunesse en 2015 par la mise en place sur son territoire de deux lieux d'accueils labellisés Centres Information Jeunesse, elle est représentée par un élu titulaire et un élu suppléant au sein de l'Assemblée Générale.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Étienne LECHAT** en qualité de titulaire
- Monsieur **Laurent FOUILLOUX** en qualité de suppléant

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale de l'association Info Jeunes Pays de la Loire.

▪ **Fonds d'Aide aux Jeunes de l'Agglomération Nantaise**

Un conseiller municipal siège à la Commission d'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes de l'Agglomération Nantaise.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Étienne LECHAT**

pour siéger à la Commission d'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes de l'Agglomération Nantaise.

**Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas voter ces désignations au scrutin secret.**

**Office du Sport Herblinois (OSH), Office Municipal des Relations Internationales et des Jumelages – Carré International (OMRIJ), Jury spécifique de sélection des projets répondant aux critères de l'appel lancé par le fonds de soutien aux projets de solidarité internationale, Jury soutien financier aux associations – Salle de la carrière, Conseil d'orientation et d'évaluation de la Maison des arts :**

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération de désignation des représentants de la Ville au sein des organismes cités ci-dessus, à l'unanimité.**

**Pour les autres organismes relevant du secteur Animation de la Ville et Émancipation :**

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération de désignation des représentants de la Ville dans les autres organismes relevant du secteur Animation de la Ville et Émancipation à la majorité selon les votes suivants :**

**35 voix POUR**

**10 ABSTENTIONS**

Saint-Herblain le : 28/04/2026

Le secrétaire de séance

Hugo COLLET



Le Maire

Bertrand AFFILÉ

